

Élections européennes



Autocensure et investigation en veilleuse

Au départ, nous avons pensé à une rumeur, une incompréhension, une mauvaise blague même ! Puis la nouvelle, l'information, l'impensable décision a circulé dans tous les étages de la rédaction nationale. Le directeur de l'information a demandé aux magazines de suspendre toute enquête autour des personnalités politiques jusqu'au 8 juin, veille des élections européennes ! Histoire de ne pas détourner la classe politique de nos plateaux pour être au rendez-vous démocratique. Quelle idée !

L'investigation serait donc un obstacle à l'expression démocratique sur nos antennes ? Des politiques, malmenés dans des enquêtes de qualité, menaceraient de ne plus venir dans nos JT ou nos émissions politiques ? Et alors ? C'est à nous de plier, de courber l'échine de peur de déplaire au personnel politique ? Déjà le président de la République, sur le plateau de "C à vous" dans un élan trumpiste de post-vérité, avait mis en doute le travail de "Complément d'enquête" sur Gérard Depardieu ! Maintenant l'attaque vient de l'intérieur, du directeur de l'information, dans une décision assumée devant les élus du CSE Siège, suite aux interrogations du SNJ.

Il veut que ces élections européennes soient un moment fort sur nos antennes et pour ne pas gâcher cela, une pause s'impose du côté de l'investigation.

Incompréhensible, inexplicable, inacceptable ! Surtout quand on sait ce qui est en balance et dans les cartons : une enquête sur Rachida Dati, un portrait de Gabriel Attal et une rediffusion de celui d'Alexis Kohler, secrétaire général de l'Élysée. Alors, ce moratoire est-il décidé par la direction de l'information, ou exigé par les ministères de tutelle ?

Informers les citoyens, ce n'est pas faire de la propagande. Enquêter, c'est éclairer aussi le chemin qui mène aux urnes. Les arguments peu convaincants du directeur de l'information nous inquiètent au plus haut point.

Le SNJ exige du directeur de l'information qu'il revienne sur cette décision qui expose une fois de plus ses équipes à la critique d'un Service Public aux ordres. Notre travail au quotidien ou au long cours suffit à donner des gages au souffle démocratique, dans cette quête perpétuelle d'indépendance. Ce moratoire est une atteinte à la démocratie, contrairement à ce qu'on veut nous faire croire !

Paris, le 26 janvier 2024